

Rendez-vous en Pays Nétrablais

LETTRE D'INFORMATION N°20 - DÉCEMBRE 2020

Cervières, La Chamba, La Chambonie, St-Didier-Sur-Rochefort, Noirétable, Vêtre-sur-Anzon, la Valla-sur-Rochefort, la Côte-en-Couzan, les Salles, St-Jean-la-Vêtre, St-Priest-la-Vêtre.



FÊTEZ LES LUMIÈRES

Le froid est arrivé, les poêles ou les cheminées vous permettent d'agrémenter nos soirées. Pendant cette période, pour le plaisir de tous, décorez votre maison et pensez à illuminer vos fenêtres pour le 8 décembre.

Le travail important des bénévoles va encore permettre cette année, de pouvoir découvrir des œuvres éphémères. Alors prenez votre temps, pour contempler les sapins de Noël, les crèches et les décorations (faites un détour pour découvrir l'exposition « crèches d'ici ou d'ailleurs » à Notre dame de l'Hermitage.)

Bonnes fêtes de fin d'année!

Bonne lecture

SOMMAIRE

FÊTEZ LES LUMIÈRES.	PAGE 01
LE COIN DES SECTIONS	PAGE 03
INFORMATIONS LOCALES	PAGE 05
ARCHIVES LOCALES	PAGE 06
L'ÉGLISE DE SAINT JEAN LE BAPTISTE	PAGE 09
LA RECETTE DU MOIS.	PAGE 11
LES MANIFESTATIONS DU MOIS	PAGE 13
LES MARCHÉS.	PAGE 14
MÉDIATHÈQUES ET LUDOTHÈQUES COPERNIC	PAGE 15
CLIC & COLLECT À LA MÉDIATHÈQUE	PAGE 16
AU CINÉMA À NOIRÉTABLE.	PAGE 17

LE COIN DES SECTIONS | ACTIVITÉS & CONTACTS



RANDONNÉE

Projet 2020 - Booster les responsables de sentiers dans leur mission et en recruter de nouveaux, imaginer une ou plusieurs randonnées thématiques en collaboration avec les autres sections de Rendez-vous en Pays Nétrablais. Avis auprès de toutes celles et ceux qui seraient intéressés, contactez-nous. - La revue du balisage des chemins de petite randonnée a repris sur notre secteur, ne pas hésiter à nous faire des retours (sur l'entretien et le balisage)

Randonnée c'est aussi la participation à l'entretien du balisage des sentiers de randonnées et à l'organisation de marches & randonnées.

Contactez Mireille Tissot - Tel: 06 52 54 12 53 -

Mail: mireille.tissot@gmail.com



FABDÉSIR

Contacts - Tel: 09 80 41 17 99 - Mail: espaceinfostdidier@gmx.fr

Site: www.fabdesir.fr



AQUAPETRA

Le patrimoine de notre territoire est foisonnant de richesses, il est nécessaire de le préserver et l'entretenir. Toutes ces pépites issues de l'histoire passée ne peuvent que mettre en exergue notre vie actuelle et être un tremplin pour le Tourisme

Contactez Geneviève Manneville - Tel: 06 50 90 62 60

Mail: gmanne42@gmail.com

LE COIN DES SECTIONS | SUITE



HISTOIRE ET LÉGENDES

Projet 2020 - Ramener des œuvres d'art locales dans leur lieu de création d'origine, c'est-à-dire chez nous, le pays Nétrablais. Exemples: le Baiser de la Paix, peinture de Théodore Lévigne, etc.

Histoire et Légendes c'est aussi la participation à la conservation et à la valorisation des histoires et légendes locales.

Après les tris que vous allez effectuer, n'hésitez pas à nous faire partager vos trouvailles. (envoyez nous des scans de lettre ou de photos par exemple)

Contactez Bernard Loup - Tel: **04 77 97 90 90**

Mail: bernard.loup339@orange.fr



LES SENTIERS DE LA RÉSISTANCE

Projet 2020 - Voyage au Mont Mouchet, organisation d'une soirée théâtrale (Claude Estinès), organisation d'un hommage au Conseil National de la Résistance (qui a donné le droit de vote aux femmes: Mll Giroux 1e élue aux municipales avec 416 voix).

Les sentiers de la Résistance c'est aussi le soutien et la valorisation de l'histoire locale de la Résistance. Exemples: Plaques commémoratives, projections cinématographiques, etc.

Contactez Yvan Berthin - Tel: **04 77 24 78 76**

Mail: yvan.berthin123@orange.fr



FESTIN DES ARTS

Fort de quelques membres cette section vous invite à élaborer un menu riche, concocté à partir de vos passions, de votre imagination.

Les 9 muses de la mythologie grecque mais aussi leurs petites sœurs nous ont inspirées jusqu'à aujourd'hui pour inventer des événements culturels, pour participer à des manifestations organisées par d'autres associations ou collectivités territoriales.

Nous souhaitons festoyer derechef, encore et encore plus que jamais alors surveillez l'agenda de la lettre d'info et, surtout, n'hésitez pas à nous solliciter pour une participation à l'une de vos activités qui réveillerait les muses endormies.

Contactez Myriam Berger - Tel: **04 77 97 19 98**

Mail: myriam.berger0949@orange.fr

INFORMATIONS LOCALES

Un rappel, pendant cette période de contrainte, n'hésitez pas à contacter les secrétariats de mairies.

Celles-ci peuvent être un relai pour vous conseiller sur les démarches à suivre pour aider les personnes isolées ou vos démarches administratives. (sur votre commune, par exemple, des bibliothèques existent et proposent des livres sous conditions. Elles sont reliées à la médiathèque de Noiretable voir article en fin de lettre)

Rappel des contact mairies :

Mairie de Cervieres	mairie-de-cervieres@wanadoo.fr	04 77 24 76 79
Mairie de la chamba	mairie-lachamba@orange.fr	04 77 24 75 92
Mairie de la chambonie	mairie.chambonie@orange.fr	04 77 24 90 34
Mairie de la cote en couzan	mairie.coteencouzan@akeonet.com	04 77 97 96 14
Mairie de les Salles	mairie.les.salles.42@wanadoo.fr	04 77 24 72 66
Mairie de NOIRETABLE	mairie@noiretable.fr	04 77 24 70 12
Mairie de Saint didier sur rochefort	mairie-st-didier@wanadoo.fr	04 77 97 90 51
Mairie de Saint jean la vetre	commune-st.jean.lavetre@wanadoo.fr	04 77 97 81 44
Mairie de Vêtre sur anzon	commune@vetresuranzon.fr	04 77 97 81 47
Mairie de Saint julien la vetre	stjulienlavetre@wanadoo.fr	
Mairie de Saint priest la vetre	stpriestlavetre@wanadoo.fr	04 77 97 83 09
Mairie de Saint thurin	communesaintthurin@wanadoo.fr	04 77 97 91 10
Mairie de La valla sur rochefort	mairielavallasurrochefort@orange.fr	04 77 97 95 39

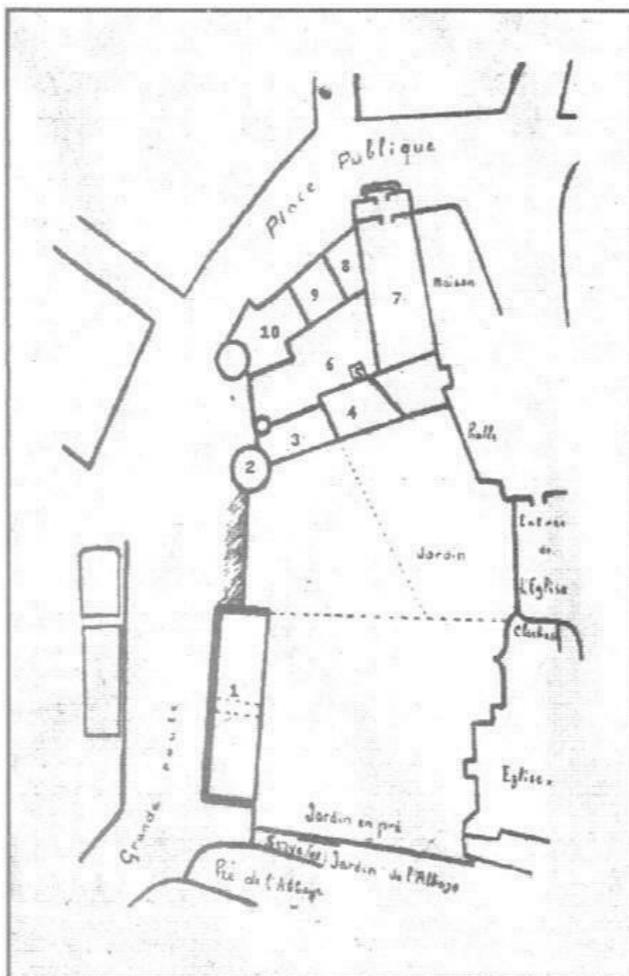
ARCHIVES LOCALES | PARTIE I

Les bulletins municipaux ont quelques fois permis de mettre en avant quelques archives de notre histoire voici un extrait du bulletin de Noirétable de 2000. Première partie.

BULLETIN MUNICIPAL

NOIRÉTABLE DÉCEMBRE 2000

Le Quartier du Breuil à la fin du XVIIIème siècle



Le texte présenté ci-dessous a été écrit par Monsieur l'Abbé J.M. GOUTTEFANGEAS de l'Hermitage, le 4 novembre 1947.

" Ce plan nous a été communiqué par M. Jérôme Magnin, il est tiré des archives de sa famille. La feuille, y compris la légende qui l'accompagne, a 18 cm de haut sur 24 cm de large ; plan et légende occupent à peu près le même espace, soit, pour le plan, environ 15 cm de haut sur 10 cm de large ; carte assez rudimentaire, mais quels précieux renseignements elle nous donne !

De quand date-t-elle d'abord ? Comme elle porte la route nationale n° 83 qui n'a été ouverte qu'en 1770, par l'abbé Terray, de Boen, ministre d'Etat sous Louis XV, elle ne peut avoir été faite avant cette date. D'autre part, la Chapelle des Pénitents, ancienne église du prieuré, a été vendue en 1791 à la municipalité de Noirétable qui l'a transformée en "maison commune" et qui est la mairie actuelle. Notre carte a donc été dessinée entre les millésimes de 1770 et de 1791.

C'est par cette date qu'elle nous renseigne sur le Quartier du Breuil à la fin du XVIIIème siècle. Nous y voyons que, sur la grand'route, à partir de l'hôtel Parret, il n'y avait aucune habitation du côté nord. Aucune des maisons qui existent aujourd'hui, depuis la boulangerie Verdier jusqu'au manoir du Dr Riol (ancienne maison Poyol) ne peut avoir deux siècles de durée. Toutes, probablement, ne sont que du XIXe ou du XXe siècle. Ce serait pure hypothèse que d'en faire remonter une ou deux à la fin du XVIIIème siècle au moment où la Révolution était en marche ou en pleine vigueur.

	Fin XVIIIème	En 1947	Etat Actuel
L É G E N D E	1 - Grange	1 - Maison Magnin	1 - Maison Bied-Charreton
	2 - Tour découverte et en partie détruite	2 - Tour entièrement démolie	2 - Tour entièrement démolie
	3 - Masures	3 - Jardin	3 - Jardin
	4 - Caves, chambres, grenier, le tout couvert	4 - Maison Veuve Etaix	4 - Maison Hatte
	5 - Escalier en pierre de taille	5 - Intact	5 - Intact
	6 - Basse-cour	6 - Jardin, voie de passage	6 - Voie de passage
	7 - Chapelle des pénitents	7 - Mairie	7 - Mairie
	8 - Maison du Sieur Vimor, huissier	8 - Café Deroure	8 - Maison Marchand
	9 - Maison du Sieur Vimor, chirurgien	9 - Pharmacie Courtadon	9 - Maison Courtadon (Groupama)
	10 - Maison de Mme Rodde	10 - Hôtel Parret	10 - Maison Morel

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Les bulletins municipaux ont quelques fois permis de mettre en avant quelques archives de notre histoire voici un extrait du bulletin de Noirétable de 2000. Première partie.

Par contre, tous les autres édifices sont plus anciens. L'église actuelle, qui n'a pas de numéro sur la carte est, au témoignage de M. Charles Perrat, professeur de l'École de Chartres, et de M. Emile Mâle, de l'Académie française, du XVe siècle. La Chapelle dite des Pénitents, ancienne église du prieuré, est du XIe siècle, époque où les moines de Cluny vinrent s'installer à Noirétable, et le restant des habitations qui portent les numéros 4, 5, 8, 9 et 10 ne sont, pour la plupart, guère postérieures à l'église, en tous cas sont antérieures pour leurs œuvres vives à l'an 1507, qui vit le départ des moines et l'extinction de leur prieuré.

Ainsi, dans ce quartier du Breuil, il y a une partie très ancienne, la plus ancienne de toutes les habitations du bourg, et une partie toute nouvelle, plus récente dans son ensemble que toutes ses voisines des autres quartiers. Curieux contraste et digne d'attention.

Donnons maintenant quelques détails sur chacune de ces constructions anciennes. Mais auparavant, rappelons que tout ce quartier était d'abord un parc (le mot breuil, du latin broilium signifie parc boisé et clos) qui fut donné aux moines de Cluny pour y installer leur prieuré, don fait probablement par le Comte du Forez, mais peu importe le donateur. Tout près, les moines établirent leur installation agricole et ce fut l'origine du quartier des Granges. Puis, par l'arrivée incessante de nouveaux habitants, se fondèrent les quartiers de La Conche et de La Chana, et ce fut l'origine d'une petite ville à laquelle, les moines donnèrent le nom que portait depuis des siècles la station voisine établie sur la voie romaine de Lyon à Clermont et l'appelèrent Noirétable (nigrum stabulum), ce qui signifiait : hôtellerie des Bois-Noirs.

Tout ceci a été expliqué et prouvé dans nos différents articles sur le Prieuré de Noirétable. Revenons-nous ici à quelques précisions sur les différents édifices de notre carte. Le plus ancien est celui qui porte le n°7, l'église des moines. Il est du XIe siècle. Après leur départ, en 1507, les moniales de Laveine, héritières de tous les biens du prieuré, le cédèrent bénévolement à la Confrérie des Pénitents pour leur servir de chapelle. Vendu en 1791, comme bien national, à la municipalité de Noirétable, il fut transformé en "maison commune" et sert aujourd'hui de mairie. On y a fait à plusieurs reprises divers aménagements, mais on n'a pas touché à ses murs qui ont trois pieds d'épaisseur, ni à ses pilastres intérieurs.

Après l'église, le monument archéologique le plus intéressant, est la tour d'escalier (n°5), du prieuré (n°4). Pareil escalier extérieur, conduisant à tous les étages de la maison, se voit encore aujourd'hui à Augerolles et à Pommiers-en-Forez où les moines de Cluny, s'étaient établis. C'était un motif de construction adopté partout par ce grand ordre bénédictin. Il est vraiment regrettable que ce ne soit pas une propriété communale que tout le monde puisse visiter. Il appartient, ainsi que la maison même du prieuré (n°4), à Mme Vve Etaix. Cette maison, bâtie par les moines, fut habitée par eux jusqu'à la suppression de leur prieuré en 1507. C'était donc proprement la maison des moines ou du prieuré, et, pour abrégé, on disait simplement le prieuré. Ce prieuré après le départ des moines, fut encore habité pendant, environ, deux cents ans, par un de leurs confrères qui était chargé d'acquiescer les messes et offices de fondation du prieuré et qu'on appelait moine sacristain ou mansionnaire. Cette charge fut supprimée en 1696 et transférée à Laveine, et, dès lors, personne ne résida plus dans cette maison. Notre plan écrit dans sa légende que tout y est intact, caves, chambres, grenier, toiture, et ne nous dit pas qu'elle soit habitée. Chose fort curieuse, car tous les autres logis 8, 9 et 10 dont nous allons parler, avaient leurs habitants, locataires ou propriétaires.

Après leur propre habitation, en effet, les moines en avaient d'autres, toutes près de la leur, à savoir les numéros 8, 9 et 10 qui servaient d'hôtellerie pour les voyageurs, d'hospice pour les malades et d'aumônerie pour les indigents. Quelque peu modifiés, ces immeubles sont aujourd'hui le café Deroure, la pharmacie Courtadon et l'hôtel Parret. A un moment donné ce dernier fut transformé en église pour les fidèles ; c'était avant la construction de l'église actuelle, et l'usage paraît en avoir duré environ deux cents ans, et, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, il porte encore des traces visibles de cette destination liturgique. Le mur arrondi qui le termine faisait partie d'une tour circulaire. L'intérieur de cette tour que l'amabilité des propriétaires nous permit un jour de visiter est fort curieux ; à quoi servit-il ? Nous n'avons pu le deviner. En tout cas, comme la tour de l'escalier, c'est une relique qu'on souhaite pouvoir conserver. On a parlé de la démolir pour supprimer le tournant de la route. Mais avant de commettre ce vandalisme, qui serait en outre fort coûteux, il faudrait voir s'il n'y a pas un autre moyen, même moins dispendieux, de rendre ce fameux tournant inoffensif. Au reste, il n'a jamais causé mort d'homme comme l'a fait une fois le tournant de Montifaux, et nul ne songe pourtant à rectifier celui-ci. Si on voulait supprimer tous les tournants des routes !...

On serait fort désireux de savoir à quel titre les numéros 8, 9 et 10 étaient habités. Les sieurs Vimor et Mme Rodde avaient-ils acheté ou simplement loué ces immeubles qui appartenaient aux moniales de Laveine ?

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Les bulletins municipaux ont quelques fois permis de mettre en avant quelques archives de notre histoire voici un extrait du bulletin de Noirétable de 2000. Première partie.

Quoique notre carte ne dessine en entier que le quartier du Breuil, les autres, c'est-à-dire La Chana, les Granges et la Conche y sont clairement amorcés par l'entrée de leurs rues. On voit très bien la rue de la Chana en face de la tour d'angle de l'hôtel Parret (n°10). Devant la Chapelle des Pénitents (n°7) s'ouvre aussi une autre rue qui paraît être la rue Messant actuelle. A sa suite, il est visible que nous avons, l'une contre l'autre, la rue actuelle de la gare (anciennement le chemin de Noirétable à Vérines) et la rue des Granges. Enfin une longue voie qui commence la rue de la Conche, et qui n'est, en fait, que l'ancienne place Fayette (aujourd'hui, place du Monument). Au midi de cette place est un espace noté du nom de maison, édifice accolé à la Chapelle des Pénitents ; c'est aujourd'hui la Pharmacie Vigier et la Boucherie Dussupt. Cet immeuble existait donc à la fin du XVIII^e siècle, mais nous doutons fort qu'il date du temps des moines. En tout cas, la maison Dussupt, qui occupe la place d'une chapelle du transept de l'église priorale - l'autre chapelle étant la prison municipale actuelle - ne peut être antérieure à la fin du X^e siècle, époque à laquelle s'écroula la coupole de cette église, ce qui entraîna la ruine de son clocher, de son abside et de la chapelle nord du transept. Il est plus vraisemblable que ces habitations accolées au mur occidental de la dite chapelle des Pénitents ne soient guère antérieures aux logis construits le long de la grand'route n°89. En tous cas, si elles existaient du temps des moines, elles n'étaient utilisées que par eux-mêmes, observation qui nous conduit à parler du plus important renseignement que nous fournit la carte des archives Magnin.

Les moines habitaient le n°4, et leurs services divers occupaient les numéros 6, 9 et 10. En dehors de là, on voit par notre carte qu'il n'y avait aucune habitation autour d'eux. Nos bons et pieux moines ne voulaient point être troublés dans leurs prières par les bruits du monde, si innocents qu'ils fussent ils étaient donc seuls dans leur quartier, le quartier du Breuil, et les nouveaux foyers qui s'étaient établis près d'eux, formèrent d'autres quartiers bien distinct du leur, et s'appelèrent : les Granges, la Conche, la Chana. Ce qui nous intéresserait à ce sujet, ce serait de savoir si c'était une loi générale pour l'Ordre de Cluny, de placer ses prieurés non au centre des agglomérations, mais sur un côté. Les prieurés d'Augerolles et de Pommiers, dont nous avons visité les restes, nous semblent avoir pratiqué cet usage. Un tel exemple était-il suivi partout ? En d'autres termes, avons-nous dans l'état de notre prieuré que nous révèle la carte Magnin, une loi générale, ou n'est-ce qu'une exception ? Tel est le problème d'ordre monacal qu'elle soulève, d'où l'on voit son importance. En tous cas, la conclusion que nous en tirons vient en confirmation d'une tradition qui dit que l'église paroissiale actuelle, commencée au X^e siècle par un beau porche d'entrée fut trouvée par nos anciens moines trop près de la leur, qu'ils arrêtèrent les travaux et les firent recommencer plus loin, d'où la dite église a été précédée de ce grand porche appelé d'abord la gélinerie, aujourd'hui, la jonalinevo, porche rétréci des trois quarts en 1926, pour les besoins de la circulation.

Une dernière remarque sur notre carte : les endroits marqués pré, serve et jardin de l'Abbaye, prouvent bien qu'il y a eu un couvent de moines en cet endroit, et ce qui le confirme, c'est que les vastes espaces qui ont le nom de jardin, ont toujours été appelés et le sont encore, jardins ou prés du Breuil. Mais le mot d'abbaye, terme populaire est inexact et aurait dû être remplacé par celui de prieuré. C'est ainsi qu'au village de La Servilie, paroisse de la Renaudie, une grange qui dépendait d'un petit prieuré est appelée tout court, l'Abbaye.

Quant au mot Breuil, nous savons qu'il signifie parc, parc qui fut donné probablement par le Comte de Forez, aux moines de Cluny pour qu'ils s'y installassent. Ce mot de Breuil, partout où il se trouve, atteste l'existence d'un ancien monastère, et quand nous écrivons le quartier du Breuil, c'est comme si nous mettions quartier des moines ou quartier du prieuré. Ce vocable de Breuil que porte une rue et un quartier de Noirétable est une preuve de son origine monacale, un titre de vieille noblesse, titre glorieux qu'il serait impardonnable de renier.

De même pour le nom de rue des Granges, qui rappelle l'établissement agricole des moines. Nos moines en effet n'étaient pas seulement des hommes de prière, mais aussi des agriculteurs, des défricheurs de terrain, des bâtisseurs, et ils avaient pour cela tout un personnel de serviteurs, d'ouvriers, pour lesquels et pour leurs bestiaux, il fallait des maisons, des écuries, des granges en un mot, d'où le nom de quartier des Granges.

Les vocables de La Conche (mot latin qui veut dire le bac, en notre patois le ba-chat) et de La Chana (c'est-à-dire, le chenal par où s'écoulaient les eaux), n'ont rien de spécialement monacal, mais ils sont aussi anciens et vénérables témoins du passé que ceux du Breuil et des Granges et ont droit au même respect et au même amour. Qui renierait ces quatre noms, qui sont le patrimoine historique et les titres de noblesse de Noirétable, renierait sa petite patrie et s'infligerait à lui-même une bien triste honte. "

L'ÉGLISE DE SAINT JEAN LE BAPTISTE



L'église de la Décollation de Saint Jean le Baptiste à Saint Jean la Vètre fait peu neuve. Depuis le mois de juillet, en effet, l'édifice est en cours de restauration. Une première tranche de travaux consacrée essentiellement à l'extérieur du bâtiment a été lancée par la commune qui en est propriétaire.

Le cabinet d'architecture AC de Lyon a été chargé de définir et superviser les travaux. L'entreprise Comte de Marcilly, spécialisée dans la rénovation de monuments anciens, est chargée de la reprise des maçonneries (joints à la chaux et au sable de la Dore entre pierres de granit, remplacement de blocs sculptés manquants ou très abîmés par les intempéries...). La reconstruction partielle (nef) et le confortement de la charpente, ainsi que le remplacement des tuiles mécaniques par des tuiles canal font également partie de cette tranche qui devrait s'achever au début de l'année prochaine. Une seconde tranche est envisagée en 2021 pour l'intérieur du bâtiment (enduits, peintures, menuiserie, éclairage...) Le budget global est pris en charge par l'Etat, la Région, le Département, la Commune, le Diocèse et enfin, les Paroissiens à travers une souscription.

Cette église de village est de style gothique dit « forézien » assez tardif. Elle aurait été construite sur l'emplacement et avec les matériaux récupérés d'un ancien château féodal et sa chapelle . (d'après « Le Canton de Noirétable » T.Ogier 1850)

Les parties les plus anciennes (nef, transept, chœur) datent de la seconde moitié du XVème siècle. En haut du clocher, coté nord, on peut lire :

COS 1602 M.B.P.C.

N.I.D.B. M.A.T.D.P.

M.A.G. SC.L.M.

P.P.O.

L'ÉGLISE DE SAINT JEAN LE BAPTISTE | SUITE

Ces inscriptions énigmatiques sont notées dans l'ouvrage « Patrimoine ogival de la Loire – Liger – 1997 »

Les bas côtés ont été agrandis au XIX^{ème} siècle en ménageant un passage entre les chapelles latérales.

Les deux travées de la nef (ouverture 7.1 m. portée 4.8 m.) sont voûtées sur arc doubleau et croisée d'ogive retombant sur des colonnettes engagées par l'intermédiaire de petits chapiteaux géométriques. Cette nef et le transept reçoivent la lumière grâce à six vitraux œuvre de Charles Borie (1877-1957), verrier au Puy en Velay.

Le chœur à trois pans est éclairé par quatre vitraux du même Borie, placés dans deux baies géminées. Des peintures dont quatre médaillons assez effacés, complètent la décoration de cette partie de l'édifice. Un retable en bois doré du XVII^{ème} siècle (classé MH en 1983) occupe le fond du chœur, tandis qu'un autel moderne, placé en avant, constitué d'une meule en pierre permet de célébrer les offices face aux fidèles. Il faut également noter un bel ensemble de statues dont une Vierge à l'Enfant en bois polychrome du XVIII^{ème} siècle.

Le clocher porche massif d'une hauteur de 17 m.) contient trois cloches dont la plus grosse, fondue en 1749, a été classée par les Monuments Historiques en 1961. Au dessus du portail, une autre peinture murale représente Saint Jean le Baptiste.

Article rédigé par Jean Claude Richard pour RDV PN

RECETTE DU MOIS | APÉROS MAISON



L'apéritif avec ou sans alcool est toujours un moment convivial.

Voici quelques idées pour accompagner votre boisson par des associations de produit locaux.

Un boupote :

- 1 | Sur une tranche de pain, étaler de la compote avec ou sans cannelle (pomme ou poire, ou ...)
- 2 | Rajouter une tranche de boudin noir.
- 3 | Passer au four.

Une menteuse :

- 1 | Sur une tranche de pain, étaler de la crème fraîche avec de l'ail avec écrasé.
- 2 | Une tranche de langue de porc précuite, parsemer de persil avec ou sans fourme de Montbrison (osez l'association avec du gaperon)
- 3 | Passer au four.

RECETTE DU MOIS | APÉROS MAISON (SUITE)

Un foury :

- 1 | Sur une tranche de pain, couper une tranche de fourme de Montbrison, parsemer de curry
- 2 | Faites réchauffer au four pour faire fondre le fromage.

Un tofou :

- 1 | Sur une tranche de pain, une rondelle de tomate avec une tranche de fourme de Montbrison, en fonction de votre humeur parsemez d'herbes ou de curry.
- 2 | (à passer au four ou pas)

Un frofumé :

- 1 | Sur une tranche de pain, étaler une préparation de fromage frais, échalote, citron.
- 2 | Rajouter une tranche fine de saumon ou truite fumé. (des préparations de fromage frais ail et fines herbes existent).

Pour les tranches de pain, en fonction de votre temps, vous pouvez les griller légèrement au préalable.

Utiliser de la baguettes ou une tranche de pain de campagne que vous découperez en portion après l'avoir préparé (avant sa mise au four).

N'hésitez pas à nous envoyer des idées de vos recettes maisons.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DU MOIS

Toutes les manifestations du mois de novembre sont annulées.



La prochaine rencontre apéro, Les monts qui pétillent devait avoir lieu à La Chamba...vues les circonstances, elle aura toujours lieu, mais en visio et-ou audio !

| MERCREDI 2 DÉCEMBRE, 18H-19H30

Venez donc écoutez-voir les porteurs de projets de La Chamba et d'ailleurs.

(Isabelle Sadot du chalet du col de la loge, le centre social de Montbrison avec christine segreto, administratrice et Maryline Gricot, salariée ...)

Plus d'info sur :

- <https://lesmontsquipetillent.org/category/actualites/>
- <https://lesmontsquipetillent.org/02-12-20-la-rencontre-apero-devait-avoir-lieu-a-la-chamba-elle-aura-lieu-mais-en-visioconference-et-ou-en-audio/>

LES MARCHÉS



SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT

Tous les jeudis [16h-19h] & dimanches [8h-12h]
// Place Fournet Fayard 42111 Saint-Didier-Sur-Rochefort

Tel: 04 77 97 90 51

Mail: mairie-st-didier@wanadoo.fr

NOIRÉTABLE

Tous les samedis [8h-12h]
// Le Bourg 42440 Noirétable

Tel: 04 77 24 70 12

Mail: mairie@noiretable.fr

INFOS

Certains restaurateurs se sont adaptés et proposent des plats à emporter, n'hésitez pas à les contacter pour goûter leurs spécialités.

Pour permettre la pérennité de ces rendez-vous, merci de respecter scrupuleusement les règles suivantes:

- 1 |** Respecter les règles de **distanciation sociale** (au moins 1,5m entre chaque personne dans la file d'attente)
- 2 |** Respecter les autres **mesures barrières** (tousser dans le coude, se laver, les mains au savon avant de venir (et après), etc)
- 3 |** Ne pas «traîner pour le plaisir», nous prendrons du temps plus tard.
- 4 |** Ne ps inviter tous vos amis à venir exceptionnellement faire le marché à St-Didier et Noirétable ! Tous les marchés ne sont pas autorisés, ceux qui le restent sont **au service de la population TRÈS LOCALE**. En cas d'affluence inhabituelle et de non respect des consignes, les dérogations pourront être suspendues.

MÉDIATHÈQUES ET LUDOTHÈQUES COPERNIC



Les médiathèques et ludothèques COPERNIC ouvrent à nouveau dès le mardi 1er décembre :

- Port du masque dès 6 ans et lavage des mains obligatoire
- Jauge limitée : 15 personnes maximum
- Pas de séjournage
- Accès aux espaces numériques et aux espaces de travail sur réservation pour un temps limité.
- Les réservations sont à nouveau possibles et la navette reprend le 8/12
- La distanciation sociale n'étant pas assurée dans les ludobus, leurs tournées sont suspendues jusqu'à la fin de l'année
- Les animations sont suspendues jusqu'au 15/12
- Les ateliers scolaires sont possibles à partir du 8/12
- La durée de prêt est de 6 semaines.

Merci de respecter ces mesures dans l'intérêt de tous.
À bientôt.

CLIC & COLLECT À LA MÉDIATHÈQUE

Pour une commande précise ou la demande d'un panier adapté à vos goûts que vous viendrez récupérer sur rendez-vous.

Téléphonez-nous au 04 77 24 77 53
mardi au vendredi entre 10h et 12h et 14h et 18h et samedi entre 10h et 12h

OUVERTURE DES RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE

A partir du 17 novembre 2020, les médiathèques Copernic à Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert et Noirétable offrent un service de réservations téléphoniques sur des documents disponibles en rayon.

Certaines bibliothèques et médiathèques du réseau proposent aussi des services de réservation. N'hésitez à les appeler ou consulter la page réseau de notre site internet pour en connaître les modalités. Les ressources numériques sont également toujours disponibles !

Les équipes du réseau Copernic sont heureuses de vous retrouver ! Et merci d'en parler aux personnes qui ne seraient pas informées.

Comment faire ?

- 1 |** Je regarde sur le site internet : <https://www.mediatheques.loireforez.fr/> les documents disponibles que je souhaite réserver et je fais ma liste de 5 documents. Attention, les documents ne circulent pas d'un site à l'autre.
- 2 |** J'appelle la médiathèque de Noirétable au 04 77 24 77 53 pour donner ma liste ou demander une sélection et je réserve un créneau horaire pour le retrait. Les retraits s'effectuent :
 - Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert :
mardi au vendredi | 13h-18h
samedi | 10h-13h et 14h-17h
 - Noirétable :
mardi au vendredi | 10h-12h et 14h-18h
samedi | 10h-12h
- 3 |** Je me présente à la médiathèque à l'heure indiquée, seul, avec mon masque et un sac. Attention, je respecte les règles sanitaires (attestation, distanciation, masque)
- 4 |** Je repars avec mes provisions culturelles

CINÉMA DE NOIRÉTABLE



INFOS

Site internet:
<http://cinenoiretable.blogspot.com/>

Répondeur:
04 77 24 72 85

TARIF

Unique 5€
Enfant (-14 ans) 4€
Location lunettes 3D 1€
(Restitution en fin de séance)

Quelques règles sanitaires pour la sécurité de tous:

- 1 | Port du masque obligatoire lors des déplacements dans le cinéma, mais peut-être enlevé lorsque l'on est dans son fauteuil.
- 2 | Obligation de laisser une place vide entre chaque groupe de spectateurs

La reprise des projections, courant décembre, n'étant pas officielle, n'hésitez pas à contacter le cinéma pour la programmation au **04 77 24 72 85** répondeur ou le site internet cinenoiretable.blogspot.com

Besoin d'un renseignement ou envie de rejoindre Rendez-vous en Pays Nétrablais :
Par mail : rdv.en.pays.netrablais@gmail.com